

Annecy, le 28 octobre 2022

Le Grand Annecy met en place son plan de sobriété énergétique

Face à la crise énergétique, le Grand Annecy, comme d'autres collectivités en France, va mettre en œuvre un plan de sobriété.

Objectif : réduire de 10% nos consommations d'énergie cet hiver conformément aux Directives du Gouvernement et aux objectifs du Pacte pour le climat, priorité du mandat.

Sobriété, de quoi parle-t-on ?

L'objectif est de réduire les consommations superflues en hiérarchisant nos besoins.

La plan repose sur 4 piliers :

- la sobriété structurelle :
modérer la consommation d'énergie grâce à une réorganisation de nos espaces de travail ou de nos activités (ex : télétravail)
- la sobriété dimensionnelle :
bien dimensionner les équipements par rapport à leurs usages (ex : véhicules adaptés au besoin)
- la sobriété d'usage :
bien utiliser des équipements en vue d'en réduire la consommation (ex : extinction des veilles, limitations de vitesse, allongement de la durée de vie des équipements)
- la sobriété coopérative :
mutualiser des équipements et leur utilisation (ex : autopartage, flex office)

Nos consommations d'énergie en chiffres

23 000 MWh (mégawatt-heure) : c'est la quantité d'électricité consommée par les bâtiments du Grand Annecy en 2021. 81% de cette énergie a été consommée pour la production d'eau potable dans les 34 communes de l'agglomération et pour l'hébergement des personnes âgées dans les 11 établissements gérés par le CIAS. Le chauffage des bâtiments administratifs et des pépinières d'entreprises représente ensuite le principal poste de dépenses énergétiques.

Carburants :

Le CIAS et le Grand Annecy utilisent 500 000 litres de carburants pour 2 millions de km par an

La station du Semnoz consomme quant à elle 80 000 litres de carburant.

Plan de sobriété du Grand Annecy : des mesures à court, moyen et à long terme

Agir sur la production d'eau potable

Pour réduire la consommation d'énergie à court terme, le Service eau potable du Grand Annecy ajustera la hauteur d'eau stockée dans les réservoirs. En 2023, un logiciel de supervision des consommations sera installé pour suivre les indicateurs de performance énergétique des installations du réseau d'eau potable. En 2024, l'usine des Espagnoux sera modernisée. Les stations de pompage seront progressivement équipées de matériels plus économes en énergie.

Pour économiser l'énergie liée au pompage, il faut également réduire la consommation d'eau. Des kits d'économie d'eau seront installés dans les bâtiments du Grand Annecy et proposés aux ménages les plus modestes. En parallèle, les bonnes pratiques en matière d'économie d'eau seront rappelées.

Se chauffer et s'éclairer moins et mieux

Le chauffage représente l'un des principaux postes de dépenses énergétiques. C'est pourquoi les vendredis, les services administratifs du Grand Annecy fonctionneront à distance et seront joignables par mail et par téléphone pendant la période hivernale. Ainsi, l'Agglomération compte atteindre une baisse de 10% de ses consommations.

En parallèle, la régulation de la température dans les bâtiments du Grand Annecy sera optimisée. Le chauffage ne sera pas mis en service avant le 2 novembre. La température dans les bureaux administratifs sera abaissée à 19°C et à 16°C lors de leur fermeture. Les chauffages individuels d'appoint seront interdits.

L'éclairage de la rocade et de certains bâtiments sera supprimé la nuit.

Les 9 déchèteries du Grand Annecy fermeront à 17h au lieu de 17h30 lors du passage aux horaires d'hiver et seront donc éteintes 30 minutes plus tôt.

Trier plus et mieux pour réduire la fréquence de collecte des déchets ménagers non recyclables

A partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers se trieront dans le bac jaune. Cette simplification du tri permettra de réduire considérablement le

volume de déchets non recyclables à incinérer. Par conséquent, à compter de cette date, une expérimentation sera menée dans les zones pavillonnaires des communes du cœur de l'agglomération et des rives du lac : la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers incinérables aura lieu 1 semaine sur 2 à partir du 1^{er} janvier 2023.

Les ménages seront incités à composter leurs déchets alimentaires pour réduire de 30% le poids de leur poubelle et éviter ainsi, la gêne occasionnée par le stockage de ces déchets.

Des mesures pour la station du Semnoz

Les horaires d'ouverture de la station du Semnoz seront réduits hors mercredis, week-ends et période de vacances scolaires. Lors des périodes de faibles affluences, la vitesse des remontées mécaniques sera réduite et certains téléskis en doublon seront supprimés. Le damage des pistes sera adapté selon les périodes et le niveau de difficultés des pistes. Le domaine skiable fermera le 31 mars 2023.

Adopter les bonnes pratiques numériques au quotidien

Les bonnes pratiques de sobriété numérique seront partagées. A moyen terme, le Grand Annecy réalisera un plan de sobriété numérique.

Se déplacer autrement

La flotte de vélos en libre-service à disposition des agents du Grand Annecy sera améliorée. Le nombre de cartes Sibra et Citiz sera augmenté pour inciter à l'utilisation des transports en commun et à l'autopartage.

Des ateliers de remise en selle et des formations à l'éco-conduites seront organisés. A long terme, le plan de déplacement interne sera révisé. Dans le cadre de la marque employeur, un kit d'éco-mobilité sera fourni aux nouveaux agents de l'Agglo. Grâce au télétravail mis en place, les agents du Grand Annecy réduiront leurs déplacements domicile-travail.

Ce qui va changer pour les habitants du Grand Annecy

A partir du 30 octobre 2022, à l'occasion du passage aux horaires d'hiver, les déchèteries du Grand Annecy fermeront à 17h au lieu de 17h30.

A partir du 4 novembre, l'accueil physique du siège du Grand Annecy (46 avenue des îles à Annecy) et du service « Bien vieillir à domicile » (1 rue François Lévêque à Annecy) sera fermé au public le vendredi pendant la période hivernale.

A partir du 1^{er} janvier 2023, les collectes de déchets ménagers seront modifiées.

+ d'infos : www.grandannecy.fr en décembre 2022

Tous les services du Grand Annecy sont joignables par mail et par téléphone.

Contacts du Grand Annecy :

Standard du Grand Annecy : 04 50 43 68 68 / agglo@grandannecy.fr

Eau potable : 04 50 33 89 30 / abonnement.eau@grandannecy.fr

Service « Bien vieillir à domicile » : 04 50 33 65 33 / bvad@grandannecy.fr

Transports scolaires : 04 50 23 13 13 / transportscolaire@grandannecy.fr